

## **COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CLUPP**

### **Ordre du jour**

- Chiffres clés janvier-novembre 2025
- Bilan saison estivale 2025
- Focus Salon des Occasions du Multicoque & du Refit 2025
- Bilan travaux 2025
- Présentation des tarifs 2026
- Prévisionnel des travaux 2026
- Focus extension aire technique et unité de recyclage des eaux
- Information sur l'accueil d'une étape du Tour d'Ox 2026
- La parole aux plaisanciers

**Jean-Marie PORTES**, Administrateur de la SPL SILLAGES, Conseiller Municipal Délégué et Président du CLUPP, ouvre la séance et remercie et félicite le CPCR pour l'initiative de l'opération « Lumières sur le port » ainsi que les Vieux Gréements et les Bateaux du Patrimoine pour leur participation à cet évènement.

**Maxime GANTOIS** présente la composition de la flotte au 30 novembre 2025. Avec 1141 contrats, la flotte abritée au Port de Canet est stable. On note une légère augmentation de la part de voiliers, un petit regain de la part des bateaux de moins de 8 mètres et un petit peu moins de bateaux de plus de 18m. Les bateaux mesurant entre 8 et 12 mètres restent la catégorie majoritaire en représentant 50,4 % de la flotte.

Il présente ensuite l'évolution des opérations de grutage, avec 2 256 opérations réalisées au 30 novembre 2025. On note une légère baisse des manutentions de la grue 50 tonnes, mais une importante augmentation des opérations réalisées à la grue 200 tonnes, ce qui est dû principalement à la croissance continue de l'activité des entreprises du Pôle Nautique et à l'augmentation de la taille des bateaux. La baisse du nombre d'opérations réalisées à la grue 50 tonnes est possiblement due à la reconduction de l'arrêté préfectoral interdisant toujours l'utilisation de l'eau douce pour les opérations de carénage des particuliers qui repoussent alors ces opérations ou les effectuent dans des régions non soumises aux restrictions.

Il présente ensuite le bilan de l'activité d'escale plaisance qui a connu une augmentation notable cet été: 383 bateaux accueillis en escale (contre 346 en 2024), soit une augmentation d'environ 10%, représentant 643 nuitées (contre 525 en 2024), soit une augmentation de 22%, pour une durée moyenne de 1,67 jours (contre 1,5 jours en 2024).

À noter l'augmentation important du nombre de bateaux étrangers ayant fait escale au port de Canet cet été (+ 171,50 %).

Il poursuit avec les chiffres de vente de carburant, excellent indicateur de l'activité d'un port. Cette année on note une baisse globale de 10,09 % des ventes de carburant. En revanche le gasoil non détaxé, qui concerne particulièrement les plaisanciers, affiche une hausse des ventes de 7,4%. Cela traduit une reprise de la navigation de la part des usagers du port.

Cette baisse globale est surtout liée à l'activité du quai des loisirs, notamment une très forte baisse de la vente de super détaxé, qui est le carburant utilisé pour les jets-skis.

En effet, cette année nous sommes passés de deux lots de location de jets-skis à un seul, et le prestataire a eu un problème technique liés à la configuration de ses machines qui ne lui a pas permis de faire les pleins à la station carburant en début de saison.

Cette baisse de vente de carburant détaxé s'explique également par la baisse de l'activité de location de bateaux moteurs qui était moins développée sur le quai de loisirs cet été.

**Maxime GANTOIS** présente ensuite le bilan de la saison estivale :

- **Reprise de la navigation côtière et des escales** après deux ans de baisse liées à l'effet des restrictions d'eau et à la mauvaise conjoncture économique.
- **Poursuite de la reprise de la navigation** et de l'activité plaisance sur le port.
- **Allongement de la durée de la station de rinçage à flot**: service gratuit au profit des plaisanciers en contrat annuel qui peuvent désormais rincer leur bateau pendant 20 mn malgré les restrictions d'eau (sur réservation auprès de la Capitainerie et du service grutage).
- **Lancement de la boutique « PORT DE CANET »** : cette boutique propose 14 produits logotés avec une vitrine d'exposition dans le hall de la Capitainerie, ainsi que le lancement de la boutique en ligne, 1<sup>ère</sup> boutique en ligne d'un port français.
- **Quai de loisirs** : Deux changements majeurs d'exploitants, avec un nouveau lot de location de jets-skis et un nouveau lot de location de bateaux à moteur avec et sans permis.

**Le Directeur du Port** poursuit sa présentation par le bilan de la 10<sup>ème</sup> édition du Salon des Occasions du Multicoque et du Refit, organisé par NAUTIPOLE.

Pour la deuxième année consécutive, le salon s'est tenu au cœur du Pôle Nautique du 16 au 19 octobre 2025, répondant à l'objectif de recentrer cet évènement sur sa vocation de salon nautique. Le SOM a poursuivi sa montée en puissance et la Fédération des Industries Nautiques est devenue partenaire du salon ce qui traduit l'importance qu'il revêt désormais dans le calendrier des évènements nautiques en France. Cette année le parrain et conférencier du salon était l'illustre navigateur Yves PARLIER. Les équipes du port ont réussi à adapter les installations du bassin des Corbières pour accueillir plus 40 multicoques de grandes tailles exposés à flot. **Maxime GANTOIS** remercie à cette occasion les plaisanciers qui ont collaboré à cette organisation en déplaçant leurs bateaux, ainsi que les associations du port qui ont activement participé au succès de cet évènement.

**Siège social : Écoute du Port – BP 210 – 66141 Canet-en-Roussillon Cedex**

Standard : **+33 (0)4 48 22 66 00** – Courriel : [contact@sillages.fr](mailto:contact@sillages.fr) – Internet : [sillages.fr](http://sillages.fr)

SA au capital de 260 100 € - TVA intracommunautaire n°FR48 338 158 405 00021 – RCS Perpignan B 338 158 405 – APE 9329Z

Les principaux temps fort du salon furent :

- Le jeudi 16 octobre : le Forum des Métiers du nautisme avec la visite de 1 200 collégiens et lycéens.
- Le vendredi 17 octobre : l'inauguration du SOM.
- Le samedi 18 octobre : la conférence exceptionnelle d'Yves PARLIER, navigateur et fondateur de Beyond The Sea : " De la course au grand large à la décarbonisation des navires".

**Maxime GANTOIS** présente ensuite les travaux effectués en 2025 :

- Remplacement et requalification du ponton E qui peut désormais accueillir des bateaux jusqu'à 11m, monocoques ou multicoques.
- Agrandissement des espaces parking à vélos des pontons F et E.
- Création d'un espace parking vélos/chariots au ponton P.
- Sécurisation du quai Q.
- Remplacement des bornes des pontons Ha, Hb et Hc.
- Installation d'une nouvelle laverie automatique au Bassin Honneur.
- Vérification de l'intégralité des installations sous-marines.
- Changement des cumulus des sanitaires des Corbières.
- Début des travaux de construction d'une unité de recyclage des eaux de pluies et de carénage.
- Début de l'aménagement des nouveaux ateliers portuaires.
- Aménagement d'un poste à flot pour la nouvelle vedette des Affaires Maritimes.
- Réfection du revêtement du quai Belem.
- Réfection et sécurisation des sanitaires de la Crouste.
- Refit des catways du ponton U.
- Mise en place d'une station météo connectée.

**Le Directeur du Port** présente les tarifs 2026 et explique la volonté de stabilisation des tarifs portuaires. Ainsi la hausse des tarifs sera limitée à la seule inflation annuelle. Il sera donc procédé à une augmentation de 1.5% de l'ensemble des tarifs du port. Certains tarifs seront gelés, comme les frais de dossier et le tarif de la navette portuaire (gratuite pour les plaisanciers du port) par exemple.

La redevance domaniale sera ainsi de 82,86 €/m<sup>2</sup> à partir de 24 m<sup>2</sup> et 78.53€/m<sup>2</sup> jusqu'à 24 m<sup>2</sup> ; le forfait de base sera de 636 € à partir de 24 m<sup>2</sup> et à 606 € jusqu'à 24 m<sup>2</sup> ; le forfait vie à bord sera de 1 272 € sans distinction de surface.

Il sera procédé en 2026 à la mise en place de nouveaux tarifs concernant le nouveau service de port à sec, qui pourra accueillir jusqu'à 40 bateaux. Cette nouvelle activité a été rendu possible par l'achat par la Ville de Canet des infrastructures de port à sec de l'entreprise PASSION NAUTISME et leur délégation à la SPL SILLAGES.

Ces nouvelles prestations incluront un tarif contrat annuel qui comprendra le stockage et les manutentions de levage de ces bateaux avec réservation 24h à l'avance pour la mise à terre et mise à l'eau et 2 tarifs de stockage seul (mensuel ou trimestriel). La mise en place de ce nouveau service se fera progressivement à partir du mois de janvier 2026.

Les bateaux accueillis pourront aller jusqu'à 9 mètres. Les bateaux en bois et les jets-skis ne seront pas acceptés.

**Siège social : Écoute du Port – BP 210 – 66141 Canet-en-Roussillon Cedex**

Standard : **+33 (0)4 48 22 66 00** – Courriel : [contact@sillages.fr](mailto:contact@sillages.fr) – Internet : [sillages.fr](http://sillages.fr)

SA au capital de 260 100 € - TVA intracommunautaire n°FR48 338 158 405 00021 – RCS Perpignan B 338 158 405 – APE 9329Z

À noter que l'aire située à côté des racks du port à sec sera dédiée à une activité de carénage pour les petites unités, notamment celle mise à terre par la cale des Corbières, ce qui permettra de désengorger l'aire technique actuelle qui pourra ainsi accueillir davantage de grandes unités.

L'achat de nouveaux engins de levage permettra par ailleurs d'étendre le service de levage proposé notamment aux professionnels du Pôle Nautique (chargement d'équipements à bord des bateaux, déchargement de camions, etc.), ce qui amène la création d'un nouveau tarif de levage à 144 € par heure.

Le bâtiment acquis par la Ville de Canet à l'entreprise PASSION NAUTISME et placé en délégation de service public à la SPL SILLAGES, sous le nom de « Yacht-Club Jacques Coupet », abritera plusieurs activités :

. Le deuxième étage sera dédié aux bureaux des associations portuaires dans le cadre de conventions d'occupation tripartites entre la Ville, la SPL SILLAGES et chaque association : CPCR, Vieux Gréements & Bateaux du Patrimoine, YCCR, SNSM, Club Subaquatique Canétois.

. Le rez-de-chaussée (yacht-club), le premier étage (salle de conférence) et la grande terrasse du 2<sup>ème</sup> étage seront des espaces réceptifs entièrement équipés. L'ensemble de ces espaces seront mis gracieusement à disposition des associations du port sur réservation. Ils pourront également être commercialisés par la SPL SILLAGES pour l'accueil d'évènements professionnels.

**Maxime GANTOIS** présente les tarifs de ces nouveaux espaces locatifs du yacht-club Jacques COUPET.

**Maxime GANTOIS** présente les tarifs de la nouvelle boutique du port en précisant qu'ils sont consultables sur le site internet du port et qu'une boutique en ligne permet l'achat à distance d'un certain nombre d'articles.

**Maxime GANTOIS** présente ensuite les principaux travaux prévus en 2026 :

- Dragage du chenal avant-port en mars 2026 en raison d'un ensablement inhabituel causé par un gros coup de vent de Sud.
- Remplacement des distributeurs de la station carburant.
- Réfection du réseau d'évacuation des eaux usées des sanitaires de l'Écoute.
- Remplacement des bornes des pontons Ce, Cf, Cg, Ch.
- Vérification de l'intégralité des installations flottantes.
- Construction d'une unité de recyclage des eaux de pluie et de carénage de l'aire technique.
- Aménagement des nouveaux bureaux grutage.
- Extension de l'aire technique.
- Aménagement des nouveaux ateliers portuaires.
- Numérisation des bornes du quai Santa Maria.
- Mise en place de bracons entre les pontons Ci, Cj et Ch.
- Remplacement et requalification du ponton Cl.
- Traitement et refit de la coque de la navette portuaire.

Il présente ensuite en détail les opérations suivantes :

- **Extension de l'aire technique :**

Les travaux consisteront à l'aménagement d'une extension de l'aire technique sur une surface d'environ 6000 m<sup>2</sup> située de l'autre côté de l'avenue des Anneaux du Roussillon.

L'objectif est d'accroître la capacité d'accueil de l'aire technique et de répondre à la demande croissante des entreprises du pôle nautique et des particuliers.

Elle sera accessible par l'élévateur 50 tonnes ainsi que par les remorques hydrauliques 30 tonnes et 50 tonnes par la rue Le Marité avec un passage à niveau pour traverser l'avenue des anneaux du Roussillon. Cette extension servira surtout à stocker des gros bateaux qui feront l'objet de longs travaux.

Le démarrage des travaux est prévu en janvier 2026.

- **Construction d'une unité de recyclage des eaux de l'aire technique :**

L'objectif de cette opération est d'atteindre l'autonomie en eau douce sur l'aire technique et sur son extension, puis dans un second temps sur les quais techniques.

Le principe est de récupérer les eaux de pluie et de carénage via le réseau de collecte déjà existant et de les stocker dans une cuve enterrée de 100 m<sup>3</sup>. Ces eaux seront ensuite traitées et stockées avant d'être réinjectées dans le réseau de distribution d'eau douce de l'aire technique qui sera isolé du réseau d'eau potable du port. Une production additionnelle d'eau sera effectuée avec de l'eau dessalinisée. Cette unité de recyclage sera capable de produire jusqu'à 28 m<sup>3</sup> d'eau par jour.

La fin des travaux est prévue pour avril 2026, et une fois cette unité opérationnelle les plaisanciers pourront de nouveau utiliser de l'eau douce pour leurs opérations de carénage et d'entretien de leurs bateaux.

**Maxime GANTOIS** présente ensuite le projet d'accueil d'une étape du Tour d'Ox 2026 :

Le Tour d'Ox est une nouvelle course organisée par le navigateur Kito De Pavant dans l'objectif de dynamiser la navigation en Occitanie à travers un évènement sportif rassemblant une population étudiante et de régatiers.

La 1<sup>ère</sup> édition de cette course reliant les principaux ports d'Occitanie partira de Port-Camargue et une arrivera à Port Leucate.

Il y aura un classement SURPRISE et un classement OSIRIS avec la participation de barques catalanes.

L'escale de Canet-en-Roussillon est prévue du jeudi 9 au vendredi 10 juillet 2026 ce qui permettra de lancer la saison estivale sur le port.

Les bateaux participants arriveront en fin d'après-midi et repartiront le lendemain matin. Un repas avec concert sera organisé le soir.

Des réunions de préparation seront organisées avec les associations portuaires afin de préparer cet évènement.

## **ÉCHANGES AVEC LES PLAISANCIERS – QUESTIONS RÉPONSES**

**Siège social : Écoute du Port – BP 210 – 66141 Canet-en-Roussillon Cedex**

Standard : **+33 (0)4 48 22 66 00** – Courriel : [contact@sillages.fr](mailto:contact@sillages.fr) – Internet : [sillages.fr](http://sillages.fr)

SA au capital de 260 100 € - TVA intracommunautaire n°FR48 338 158 405 00021 – RCS Perpignan B 338 158 405 – APE 9329Z

**Question : Que va devenir le parking Santorin avec l'arrivée de l'Institut Nautique de Méditerranée ?**

**Réponse :** Actuellement le parking est amputé d'une partie de sa surface en raison des travaux de construction de l'Institut Nautique de Méditerranée (INM, institut de formation NAUTICAMPUS aux métiers du nautisme) menés par la Ville de. À l'issue des travaux, le parking Santorin récupérera une bonne partie de sa capacité de stationnement et les emplacements seront matérialisés au sol, ce qui permettra une meilleure organisation du parking. Une étude est en cours afin augmenter le stationnement sur la zone. Certains nouveaux parkings vont être intégrés à des logements pour avoir environ 150 places supplémentaires, ce qui devrait libérer des places au parking Santorin. Ce parking restera gratuit et le service de navette pour Oniria sera toujours présent.

**Question : Pourquoi le ponton Hd n'a pas reçu de nouvelles bornes comme sur les autres pontons ?**

**Réponse :** Dans le cadre du projet d'extension de la ZAC du Pôle Nautique, dit projet SPL 2, il est prévu la création de nouveau ouvrages portuaires sur cette zone du port. Ces nouveaux ouvrages comprendront un quai d'enrochement avec un nouveau ponton à la place de l'actuel ponton Hd. Une partie de ce ponton sera dédiée à l'accueil de bateaux de plaisance et l'autre à l'accueil de bateaux constructeurs. Il est donc prévu qu'à l'issue de ces travaux certains bateaux en contrat annuel soient déplacés ailleurs. Compte-tenu du renouvellement complet du ponton Hd et de ses équipements à court terme, il n'est pas prévu de remplacer pour les bornes actuellement en place.

**Question : Pourquoi les spots du ponton Hc ne sont pas allumés la nuit ?**

**Réponse :** Les services de la ville ont été informés du dysfonctionnement concernant les candélabres éclairant le parking Santorin et une partie du bassin d'Honneur. Depuis l'éclairage vers le ponton Hc a été rétabli.

**Question : Peut-on sensibiliser les loueurs et les plaisanciers à respecter les limites de vitesse dans la bande des 300 mètres avant le port ?**

**Réponse :** Lors du débriefing d'après saison, le port a sensibilisé les loueurs sur la problématique des approches du port trop rapides. Nous comprenons le danger et les désagréments que cela peut poser à tous les usagers du port. Nous renouvelerons ces consignes en 2026 et nous vous invitons à signaler les éventuels problèmes de cohabitation avec les activités du quai des loisirs à la Capitainerie.

**Question : Quels travaux seront effectués sur le parking face au restaurant le Petit Chez Soi ?**

**Siège social : Écoute du Port – BP 210 – 66141 Canet-en-Roussillon Cedex**

Standard : **+33 (0)4 48 22 66 00** – Courriel : [contact@sillages.fr](mailto:contact@sillages.fr) – Internet : [sillages.fr](http://sillages.fr)

SA au capital de 260 100 € - TVA intracommunautaire n°FR48 338 158 405 00021 – RCS Perpignan B 338 158 405 – APE 9329Z

**Réponse :** La zone située en face du restaurant Le Petit Chez Soi fera partie du second projet d'extension de la ZAC du pôle nautique, dénommé SPL 3. À ce jour, ce projet est en cours d'étude avec la Communauté Urbaine (propriétaire du foncier) et les services de l'Etat.

**Question : Peut-on sécuriser les emplacements du ponton H non encore sécurisés comme cela vient d'être fait sur d'autres pontons ?**

**Réponse :** Ces travaux de sécurisation sont prévus par le port mais pas pour l'année 2026. En effet, les choix budgétaires d'investissement ont été faits pour l'année prochaine et le financement de ces travaux n'en fait pas partie. Cependant la sécurisation de ces emplacements figure bien dans les projets d'investissement du port pour les prochaines années.

**Question : Va-t-on élargir l'entrée du port pour accueillir les nouveaux grands bateaux prévus dans notre port ?**

**Réponse :** Les travaux d'agrandissement de la passe d'entrée ne sont pas à l'ordre du jour. Les projets d'extension du Pôle Nautique et notamment l'installation de la nouvelle usine de production de grands catamarans de CATANA ne nécessitent pas l'agrandissement de l'entrée du port. L'accueil de grands catamarans jusqu'à 100 pieds est tout à fait possible avec l'entrée du port actuelle. En revanche il est prévu d'aménager des postes à flot pour ces grands catamarans dans le nouveau bassin qui sera creusé.

**Question : Peut-on rallonger la période de gratuité de 14 jours sur l'aire de carénage au-delà du 28/02 ?**

**Réponse :** Comme précisé dans les tarifs du port, tout plaisancier titulaire d'un contrat annuel au port bénéficie de 14 jours de stationnement gratuit sur l'aire de carénage pendant la période du 1<sup>er</sup> août au 28 février ou de 7 jours de stationnement gratuit pour la période du 1<sup>er</sup> mars au 31 juillet. Rallonger les périodes de gratuité n'est pas envisageable, car elles ont été établies en fonction des périodes de saturation de l'aire technique, pendant lesquelles il est nécessaire d'instaurer un turn-over des bateaux mis à terre. Dans le cas contraire, il deviendrait très difficile pour les plaisanciers d'obtenir des créneaux de mise à terre pour leur bateau pendant ces périodes de forte occupation de l'aire technique.

**Question : Peut-on rajouter des échelles de secours au milieu des pontons ?**

**Réponse :** Il y a actuellement une échelle sur chaque bout de ponton. Rajouter des échelles au milieu des pontons serait techniquement assez compliqué sans supprimer des places de port. Il va néanmoins être étudié les pistes envisageables pour renforcer la sécurité en cas de chute dans le port.

**Question : Les jeunes qui plongent et qui traversent à la nage sur l'avant-port posent un problème de sécurité.**

**Siège social : Écoute du Port – BP 210 – 66141 Canet-en-Roussillon Cedex**

Standard : **+33 (0)4 48 22 66 00** – Courriel : [contact@sillages.fr](mailto:contact@sillages.fr) – Internet : [sillages.fr](http://sillages.fr)

SA au capital de 260 100 € - TVA intracommunautaire n°FR48 338 158 405 00021 – RCS Perpignan B 338 158 405 – APE 9329Z

**Réponse :** Le problème est pris très au sérieux par le port comme par la Police Municipale. Cet été, un agent de sécurité supplémentaire a été pris en charge par la SPL Sillages afin de prévenir et de combattre ce phénomène. La direction du port a pris contact avec la Gendarmerie de Canet et il sera demandé aux forces de l'ordre la possibilité de mettre en place des actions répressives pour dissuader à terme ce genre d'incivilités. L'organisation d'une opération "coup de poing" en début de saison et un ciblage des jeunes coutumiers des faits pourraient par exemple être des solutions efficaces.

Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour et les questions étant épuisées, **Jean-Marie PORTES** clôture la séance en remerciant l'assistance et invite l'ensemble des plaisanciers à partager le verre de l'amitié devant la Capitainerie, dans l'espace de convivialité extérieur.

La séance est levée à 11h00.